



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

2019-04-02

À une séance extraordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 1^{er} avril 2019, à 17 h 00 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Lucie Lavoie Denis Beauchamp Thomas Lavoie
France Nicolas Luc Beauchamp James Gauthier

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Carol Fortier.

Cindy Bélanger Audy, secrétaire trésorière adjointe est également présente.

La secrétaire-trésorière adjointe, informe le conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du Code municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Organisation administrative ;
- 4- 148 en Folie ;
- 5- Demande d'aide financière ;
- 6- Reconnaissance de droits – Notaire ;
- 7- Incendie - Adoption du rapport annuel d'activités 2018 ;
- 8- Ajustement salarial – Secrétaire-trésorière adjointe ;
- 9- Acquisition d'un nouveau copieur – IR ADV 3525 ;
- 10- Demande d'aide financière – Ateliers de peinture ;
- 11- Avis de motion – Plan d'urbanisme #2017-09-337 ;
- 12- Avis de motion – Règlement sur les permis et certificats #2017-09-338 ;
- 13- Avis de motion – Règlement de zonage #2017-09-339 ;
- 14- Avis de motion – Règlement de lotissement #2017-09-340 ;
- 15- Avis de motion – Règlement de construction #2017-09-341 ;
- 16- Avis de motion – Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme #2017-09-342 ;
- 17- Avis de motion – Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme #2017-09-343 ;
- 18- Levée de l'assemblée.

1- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2019-04-076

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

ET RÉSOLU :

Que la séance soit et est ouverte à 17 h 00.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité



2- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2019-04-077

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit et est adopté.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3- **ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

2019-04-078

CONSIDÉRANT que la directrice-générale et secrétaire-trésorière madame Suzie Latourelle est dans l'impossibilité d'exercer son emploi depuis le 14 juillet 2015 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a tenté d'accommoder madame Latourelle en lui permettant d'effectuer un retour progressif au travail du 19 juillet 2016 au 30 août 2016 ;

CONSIDÉRANT que madame Latourelle est absente depuis le 30 août 2016 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité avait embauché une directrice-générale intérimaire en attendant le retour de madame Latourelle ;

CONSIDÉRANT que ladite directrice-générale intérimaire a quitté vu l'incertitude de son poste ;

CONSIDÉRANT la dernière évaluation médicale de madame Latourelle qui la déclare invalide de manière permanente ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est compatissant à l'égard de la situation médicale de madame Latourelle mais que la Municipalité doit assurer une stabilité dans son organisation ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

ET RÉSOLU :

Que ce conseil désire résilier le contrat d'emploi de madame Suzie Latourelle le 30^e jour suivant le dépôt de l'avis préalable remis à madame Latourelle ;

Et que ce conseil désire autoriser et mandater monsieur Carol Fortier, maire, à faire tout acte nécessaire à l'exécution de la présente résolution, y compris, s'il y a lieu, offrir une compensation monétaire raisonnable pour régler tout litige à naître hors cour.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

4- **148 EN FOLIE**

Monsieur le maire Carol Fortier remet de l'information sur la 148 en Folie, qui est une grosse vente de garage dans les municipalités de la route 148 entre Grenville-sur-la-Rouge et Masson-Angers.



5- **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Sujet reporté...

6- **RECONNAISSANCE DE DROITS - NOTAIRE**

2019-04-079

CONSIDÉRANT que lors de la réforme cadastrale, le lot #5 363 872 au Cadastre du Québec a été attribué à la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours ;

CONSIDÉRANT que le lot #5 363 872 au Cadastre du Québec aurait dû être attribué à madame Ginette Saint-Denis, étant la seule personne qui avait droit à la succession de monsieur Paul Woodward ;

CONSIDÉRANT que le lot #5 363 872 au Cadastre du Québec est le bornant sud-est du lot #5 364 200, lot prolongeant le chemin Woodward qui est la propriété de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours ;

CONSIDÉRANT que madame Ginette Saint-Denis consent à céder ses droits sur le lot # 5 363 872 au Cadastre du Québec à la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC BEAUCHAMP

ET RÉSOLU :

Que ce conseil mandate Me. Guylaine Gratton, notaire, à produire les documents nécessaires à la cession de droits sur le lot #5 363 872, par madame Ginette Saint-Denis, en faveur de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Que ce conseil mandate également monsieur le maire Carol Fortier ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy, à signer tous les documents relatifs à cette cession, pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Que ce conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy, à payer la facture des honoraires professionnels pour la production desdits documents.

La secrétaire-trésorière adjointe émet un certificat de crédit à cet effet.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

7 **INCENDIE - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2018**

2019-04-080

CONSIDÉRANT le rapport annuel d'activités incendies pour l'année 2018, préparé par notre directeur incendie, monsieur Daniel Bisson ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance dudit rapport ;

CONSIDÉRANT que ce rapport annuel doit être acheminé à monsieur Éric Lacasse, coordonnateur régional à la Sécurité publique et responsable du Service de formation et prévention incendie à la MRC de Papineau ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC BEAUCHAMP



ET RÉSOLU :

Que ce conseil adopte le rapport annuel d'activités incendies pour l'année 2018, tel que préparé par notre directeur incendie, monsieur Daniel Bisson.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8- AJUSTEMENT SALARIAL – SECRETAIRE-TRESORIERE ADJOINTE

2019-04-081

CONSIDÉRANT les tâches à effectuer ainsi que la qualité du travail fait par la secrétaire-trésorière adjointe ;

CONSIDÉRANT que madame Bélanger Audy est officiellement à l'emploi de la Municipalité depuis le mois de juillet 2014 ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

ET RÉSOLU :

Que ce conseil mandate et autorise monsieur le maire Carol Fortier à revoir les conditions monétaires de la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy.

Et que les termes et conditions salariales convenus entre les 2 parties soient effectifs en date du 1^{er} avril 2019 et fassent partie intégrante de cette résolution.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

9- ACQUISITION D'UN NOUVEAU COPIEUR – IR ADV 3525

2019-04-082

CONSIDÉRANT l'offre de service en provenance de l'Imprimerie Papineauville ;

CONSIDÉRANT que ce nouveau copieur serait beaucoup plus performant que le copieur actuel des bureaux administratifs et qu'il offrira plus de possibilités de travail relatives à la mise en page des documents qui y seront numérisés ;

CONSIDÉRANT que l'acquisition d'un copieur modèle IR-ADV 3525 permettra à la Municipalité de faire une économie financière mensuelle ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

ET RÉSOLU :

Que ce conseil accepte la proposition faite par l'Imprimerie Papineauville relative à l'acquisition d'un nouveau copieur modèle IR-ADV 3525 qui comporte une location de 66 mois.

Que les membres de ce conseil désirent également continuer à utiliser le copieur actuel modèle IR C-2020 en le faisant installer dans la salle Sedbergh afin qu'il soit plus pratique et qu'il puisse servir en cas d'urgence.



Et que les membres de ce conseil mandate la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy, à effectuer les démarches nécessaires avec l'Imprimerie Papineauville pour cette nouvelle acquisition et l'autorise à compléter et signer tous les documents s'y relatant, pour et au nom de la municipalité.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

10- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ATELIERS DE PEINTURE

Monsieur le maire informe les membres du conseil que cette demande a été retirée par la demanderesse.

11- AVIS DE MOTION – PLAN D'URBANISME #2017-09-337

Est par la présente donné par madame la conseillère France Nicolas, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance du conseil, un règlement relatif au Plan d'urbanisme.

12- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS #2017-09-338

Est par la présente donné par monsieur le conseiller Luc Beauchamp, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance du conseil, un règlement sur les permis et certificats.

13- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE ZONAGE #2017-09-339

Est par la présente donné par madame la conseillère Lucie Lavoie, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance du conseil, un règlement sur le zonage.

14- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #2017-09-340

Est par la présente donné par monsieur le conseiller Thomas Lavoie, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance du conseil, un règlement sur le lotissement.

15- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION #2017-09-341

Est par la présente donné par monsieur le conseiller James Gauthier, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance du conseil, un règlement de construction.

16- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME #2017-09-342

Est par la présente donné par madame la conseillère France Nicolas, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance du conseil, un règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme.

17- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES #2017-09-343

Est par la présente donné par monsieur le conseiller Luc Beauchamp, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance du conseil, un règlement sur les dérogations mineures.



18 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2019-04-083

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

Et résolu que l'assemblée soit et est levée à 17 h 21.

Adoptée.

Carol Fortier
.....
Carol Fortier
Maire

Cindy Bélanger Audy
.....
Cindy Bélanger Audy
Secrétaire-trésorière adjointe